Informations de base	
2025/2881(DEA)	En attente de la décision de la commission parlementaire
DEA - Procédure d'acte délégué	
Équivalence provisoire des régimes de solvabilité en vigueur au Brésil, au Japon et au Mexique et applicables aux entreprises d'assurance et de réassurance ayant leur siège social dans ces pays	
Complétant 2007/0143(COD)	
Subject	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.10 Surveillance financière	

Portail de documentation				
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif	C(2025)06032	17/09/2025		